

AUTOUR DE NOS ETANGS

BULLETIN MUNICIPAL



ARTHUN 2012

Sommaire

P.2 : Recensement

P.3 : Le Mot du Maire

P.4 : Si Arthun m'était conté ...

P. 8 : Vie Associative

P. 12 : Finances 2012

P. 13 : Emprunts – Tarifs
communaux

P.14 : Tourisme

P.16 : Communauté de Communes

P. 17 : Urbanisme

P. 18 : Le saviez-vous ?

P. 19 : Etat Civil 2012

P. 20 : Ca s'est passé cette année !

P. 22 : Les réalisations 2012

P. 23 : Dates à retenir en 2013

P.24 : Fête patronale 2012

RECENSEMENT DE LA POPULATION - INSEE

Enquête de recensement 2013

Le recensement se déroulera du **17 janvier au 16 février 2013**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, monsieur **Marc MEILLAND**, résidant sur la commune lieu-dit Beaune. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.



Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.) **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes

Je vous remercie par avance de votre participation.

Le Maire

Autour de nos Etangs

Bulletin municipal d'information

Réalisation : Mairie d'Arthun

Photo couverture : Maison des étangs

Impression : Imprimerie de la Plaine

Tirage : 280 Exemplaires

Horaires d'ouverture du Secrétariat de la Mairie

Lundi : 9h00 – 12h00 ; 14h00 – 16h00

Mercredi et Vendredi : 9h00 - 12h00

Mail de la mairie : mairie.darthun@wanadoo.fr

Tél. / Fax : 04 77 24 60 21

Le Mot du Maire



Chères Arthunoises, chers Arthunois,

Chaque année, à pareille époque, le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des actions engagées par la municipalité. Mais au-delà des informations purement locales, il se doit de vous informer des évolutions législatives et réglementaires, ainsi que des informations pratiques susceptibles de vous aider dans vos démarches au quotidien.

Je remercie encore une fois tous les annonceurs qui aident financièrement à la publication de ce bulletin municipal, ainsi que *Marie Claudette MERLE THEVENET* qui est la cheville ouvrière de la partie historique « Si Arthun m'était conté » et nous aide ainsi à découvrir notre commune.

Je n'oublie pas de remercier également le personnel municipal que ce soit dans le domaine administratif ou technique pour le travail effectué tout au long de l'année.

L'année 2012 a été riche en événements sur Arthun. La fin de l'enfouissement des lignes téléphoniques s'est terminée en février, en vue de la préparation de la requalification de la traversée du bourg en 2013 au cours de laquelle les lignes électriques seront enfouies.

Les travaux de mises aux normes de sécurité et d'accessibilité de l'école et de la mairie ont commencé en septembre. Cela a été une excellente initiative de l'équipe municipale, car un contrôle de la cantine par la commission de sécurité en octobre nous obligeait à fermer celle-ci, avec toutes les conséquences que cela allait entraîner pour le regroupement pédagogique intercommunal. Cette fermeture a été reportée car la municipalité a prouvé sa bonne volonté en engageant les travaux nécessaires pour une nouvelle cantine.

Une école fait partie de la vie d'un village. Il y a 33 enfants de la commune qui fréquentent les écoles du RPI, ce qui prouve que les parents tiennent également à leur école et à la qualité de l'enseignement pratiqué.

La bonne nouvelle est que la communauté de communes du Pays d'Astrée a attribué un fonds de concours de 47 000 euros pour la rénovation de l'école, en complément des subventions du Conseil Général et de l'Etat.

En 2013, après deux ans de mise en place du dossier de marché de maîtrise d'œuvre, il y aura enfin le curage des lagunes du Bourg et des Trouillères, après autorisation du conseil général, et de la police de l'eau.

Je félicite tous les participants au concours des maisons fleuries et pour rendre la commune de plus en plus coquette, je rappelle à tous les administrés que l'opération façade mise en place par la communauté de communes peut aider à rendre le village encore plus attrayant.

Je vous présente mes meilleurs vœux et je vous souhaite une bonne et heureuse année 2013.

Un vin d'honneur est offert par le conseil municipal
le dimanche **20 janvier 2013** à partir de **11 h 30** à la Salle des Fêtes
et je vous invite à venir y assister nombreux.

Le Maire,
Josiane BALDINI



Marie-Claudette MERLE-THEVENET

Quelques notes météorologiques

Depuis toujours l'homme a été tributaire des caprices de la météo. Cette année, nous allons parcourir les faits météorologiques qui ont marqué notre village depuis plusieurs siècles. ¹

- **Des textes historiques attestent d'une comète :**

Elle est apparue dans le ciel forézien à partir du 12 novembre 1577 et pendant plusieurs jours. Elle engendra des peurs, des craintes. Les villageois voyaient en elle un signe maléfique. En mars 1997, la **Comète de Halley** nous est apparue au Nord -Ouest. J'ai pu l'admirer tous les matins à 4 heures pratiquement pendant trois semaines environ !



Photo 1997

- **L'Hiver 1693 - 1694.**

Ce furent des années parmi les plus épouvantables qu'on ait connues. Trois fléaux étaient réunis en même temps : Les guerres depuis 6 ans contre l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, l'Allemagne, de lourds impôts pour les financer et la famine. La météo très défavorable depuis plusieurs années (grêle en été, des hivers extrêmement longs et rigoureux) a entraîné des récoltes déficientes surtout en 1693. ²

Cet état de fait déclencha une hécatombe de décès dans la France entière.

Extrait des registres paroissiaux : ³

Cette année-là, on trouvait quantité de pauvres morts sur les chemins, sans secours, qui marchaient jusqu'à ce qu'ils tombaient de faim et d'épuisement... Nombreux sont les morts, à cause de ces grandes guerres qui durent depuis 6 ans. Grands nombres d'impôts dans tout le royaume. Nous voyions venir des processions de pauvres (...) On mangeait du pain fait avec des coquilles de noix (farine), du laitage... ⁴

Arthun ne fut pas épargné, l'évolution sur quatre années des décès en atteste : ⁵

Les années précédentes : une moyenne de 6 ou 7 morts par an.

1692 : 14 décès déjà !

1693 : 28 décès.

Antoine Forest 70 ans environ, pauvre se disant de Saint Bonnet le Château.

Le 31 mars, une femme trouvée morte, reconnue être chrétienne...

1694 : 27 décès.

Le 16 janvier un mendiant sans nom, trouvé mort, il s'était dit de Saint Georges en Couzan.

Le 17 avril Louis Perrot un mendiant trouvé mort dans le foin, il était accompagné de son fils.

1695 : 6 décès, pas de décès de mendiant, nous retrouvons une stabilité...



Hiver 1694: Un mendiant et son fils

¹ Nos curés ou maires consignaient parfois des notes météorologiques ou faits extraordinaires.

² Rapport de l'intendant d'Hervigny "Revue d'histoire de Lyon" tome 1 page 63

³ Extrait du livre de l'abbé Jean Canard "Le temps qu'il faisait".

⁴ En ces temps difficiles, le laitage frais a sauvé la vie de nombreuses personnes.

⁵ Actes relevés dans les registres paroissiaux d'Arthun.

L'hiver 1709

Peut-être le plus dur hiver de l'histoire de France. On ne peut le comparer avec nos hivers contemporains. Il a été certainement plus froid que l'hiver **1956** (une vague de froid avait touché la France entière, ainsi qu'une grande partie de l'Europe. Février 1956 fut d'une rigueur exceptionnelle pendant trois semaines avec des pointes de -26° à Arthun. On avait entendu les arbres se fendre en gelant...). Plus près de nous **1985-86** (-26° plusieurs jours) ou **2011** (un hiver assez long pour que la Loire ait gelé).

En 1709, la population déplora de nombreux décès à cause du froid et de la famine. Pour les plus faibles, les séquelles ont été dramatiques et ont déclenché des maladies et fièvres malignes. Une amélioration ne fut constatée qu'à partir de septembre 1710...

Voici un récit d'extraits de registres paroissiaux : ⁶

Le samedi 5 janvier 1709, la veille du jour des rois, il faisait si doux que les gens sortaient en chemisette. Soudain, vers les 4 heures du soir, une bise violente et très froide se leva et dura pendant trois semaines soit 17 jours, nul n'avait jamais rien vu de semblable.

Les rivières gelèrent la même nuit si profondément que les chariots y passèrent dessus en sûreté. Le Rhône et la Saône furent pris par les glaces d'une épaisseur de 26 pouces (75cm). Des charrettes ont pu passer sur le Rhône. Au bord de mer, à Marseille, les eaux glacèrent à plus de 40 pas au loin.

A Saint Nazaire l'océan était pris par des glas.(...)

Il n'y avait presque pas de neige pour protéger le sol et faute de dégel, la gelée pénétra de trois pieds (soit 1m) dans la terre. La froidure de la bise plus le gel eurent un effet terrible, rien ne pouvaient plus les arrêter. L'eau des puits de faible profondeur était gelée... Toutes les semences, les blés, (...) gelaient.

Les vieux arbres et ceux en pleine vigueur tels que les noyers, tous les arbres à noyaux et une partie des poiriers crevèrent. Plus des trois quarts des arbres fruitiers moururent. La moitié des vignes mourut aussi. On entendait les arbres se fendre à cause de gel. En Provence, les oliviers moururent pratiquement tous. Seuls les jeunes plants d'arbres fruitiers, vignes, et, arbres divers résistèrent.

Les animaux mouraient de froid dans les étables, les oiseaux en plein vol tombèrent morts.

Au 22 janvier, le dégel commença.Ce fut le premier jour qui permit de sortir sans mourir de froid (...), On trouvait sur les chemins des voyageurs qui avaient péri.

Mais, après ce gel, la pluie avec de la bise fit son apparition...La terre en fin mars et au commencement d'avril parut toute nue et déserte.

Les blés noirs, les orges et avoines, pesettes, seigles, trémoises, turquins, fève, haricots, lentilles et autres semences furent ressemées au mois d'avril et mai.(...).

Pour Arthun, les chiffres des registres paroissiaux montrent l'importance du fléau. Nous avons noté les naissances, décès et mariages sur quatre années :

--1708 année normale : 12 naissances ; 5 décès ; 2 mariages

--1709 hiver terrible : 13 naissances ; **18** décès ; 2 mariages (en août)

Le 2 mars Antoine dit Mara, pauvre mendiant trouvé mort.

--1710 toujours des séquelles : 5 naissances ; **18** décès ; 1 mariage

Le 2 janvier une pauvre mendicante de Souternon dont on ne sait pas le nom.

Le 4 février un pauvre trouvé mort au grand chemin tendant à la Bouteresse. (chemin de la Presle)

--1711 année normale : 17 naissances ; 6 décès ; 6 mariages

- **En 1714 de nouveau une forte mortalité à Arthun.**

Il y a eu une épidémie de « mortalité générale des bovins » ⁷ sans qu'on en connaisse la raison. De ce fait on ne put la soigner. Elle commença en juin 1713 dans l'Allier, le Lyonnais et arriva en juin 1714 dans le Forez. Une grande partie du bétail a péri... 90% de la population était des paysans et il fallut tout de même payer l'impôt (*la taille*) et subir la mauvaise récolte due à la bise brûlante du 1^{er} mai qui ravagea les blés... La famine était de retour !

⁶ LE TEMPS QU'IL FAISAIT chronique du temps passé de Jean Canard. Plusieurs récits rassemblés.

⁷ Ibid

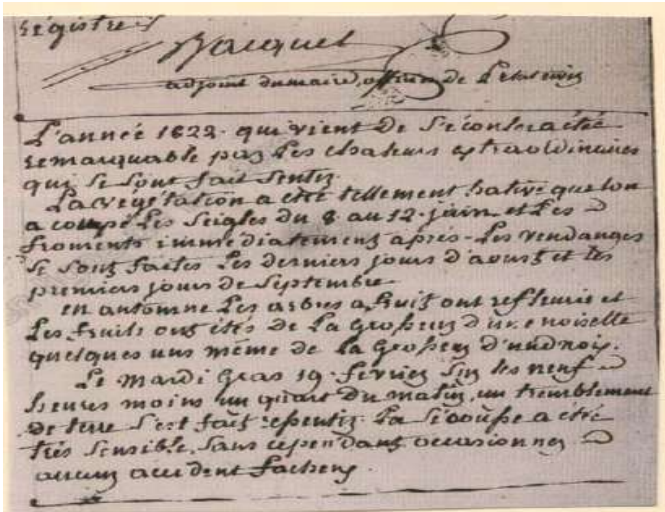
Après ces années sombres, pour retrouver une stabilité à Arthun, il faut attendre 1718 et 1719 où on note seulement 2 décès par an.

- **En 1720 soleil de minuit sur tout le Forez ?**

Un dimanche, vers les 16 heures on vit une clarté extraordinaire qui dura jusqu'à minuit. Les oiseaux se sont remis à chanter vers 22 heures.⁸

- **En 1822, grandes chaleurs et tremblement de terre.**

L'adjoit au maire Jacquet, des Trouillères, nous en a laissé un récit sur le registre d'état civil :



« L'année 1822 qui vient de s'écouler a été remarquable par les chaleurs extraordinaires qui se sont faites sentir.

La végétation a été tellement hâtive que l'on a coupé les seigles du 8 au 12 juin et les froments immédiatement après. Les vendanges se sont faites les derniers jours d'août et les premiers jours de septembre.

En automne les arbres à fruits ont fleuri et les fruits ont été de la grosseur d'une noisette, quelques uns même de la grosseur d'une noix.

Le mardi gras 19 février sur les neuf heures moins quart du matin un tremblement de terre s'est fait ressentir. La secousse a été très sensible sans cependant occasionner aucun accident fâcheux. »

- **Le 23 février 1879, une tornade aux Trouillères.**

Décembre 1878 fut très froid et neigeux. Dès janvier, un temps d'une grande douceur est apparu, ce qui provoqua des énormes tempêtes sur toute la France.

Un orage d'une rare violence s'est abattu sur le lieu-dit des Trouillères.

D'après le compte-rendu des conseils municipaux, cette catastrophe a engendré bien des soucis.⁹

Que faire des arbres déracinés sur le "communal", propriété des habitants de ce hameau ?

Le maire Claude DURRIS avait convenu avec eux de débiter le bois en poutres et en planches pour faire la toiture de la future école... C'était sans compter avec Maître Jacquet (maison Contamine) qui revendiquait pour lui seul la propriété du terrain car il avait sur cette parcelle une prise d'eau et une serve ¹⁰... Il fut établi que c'était bien un "communal", propriété de toutes les maisons des Trouillères. La mairie, ne voulant pas de chicane, abandonna le projet et les habitants du lieu se partagèrent les arbres.

- **1933**

Dans la nuit du 9 octobre, une pluie d'étoiles filantes d'une intensité exceptionnelle eut lieu.

D'après les anciens, elle avait commencé à la tombée de la nuit et dura jusqu'à une heure du matin. Certains parents réveillèrent leurs enfants pour qu'ils puissent voir ce spectacle. Ils avaient l'impression que toutes les étoiles du ciel tombaient. C'était beau mais très angoissant ont précisé les témoins. Les plus anciens avaient assisté à pareille scène en août 1914 et certains avaient vu là un mauvais présage (quelques jours plus tard la guerre avait éclaté....)

- **1947 et 1976 : années de sécheresse.**

Pour nos agriculteurs arthunois, ces deux années ont été particulièrement difficiles.

-- 1947, la sécheresse va d'avril à fin octobre. Les agriculteurs de Bussy-Albieux, n'ayant plus d'eau pour leurs bêtes, vinrent en prendre à *La Font*. Certains arthunois eurent peur de manquer, il n'y avait pas encore le réseau d'eau courante. Alors, ils s'y opposèrent, ce qui engendra de belles bagarres.

A Arthun, les bêtes et les ménages ne manquaient pas d'eau grâce aux sources et aux puits. Durant ces 30 dernières années, certains de ces points d'eau n'ont plus d'accès libre pour des raisons de sécurité...

⁸ D'après "la Chronique de Madame Bonnard" cité par L'Abbé Canard.

⁹ Réunions du conseil municipal des 9 et 19 mars et celle du 13 avril 1879.

¹⁰ C'était une mare où l'on conservait des poissons vivants (carpe, brochet, tanches...) réservés à l'alimentation.

-- **1976** est restée dans notre mémoire collective. Aucune goutte d'eau ne tomba de début avril à mi-septembre. A Arthun, l'alimentation des bêtes était assurée puisque l'eau courante était installée depuis plusieurs années. Certains se souviennent des arbres qui jaunissaient et perdaient leurs feuilles et des trains qui passaient en gare de Boën avec des chargements de paille pour alimenter des bêtes dans d'autres régions. C'était la première fois que de tels transports étaient mis en place.

De cet épisode, on a gardé le souvenir de "l'impôt sécheresse". Le Président de la République, Valéry Giscard D'Estaing, l'avait mis en place pour répondre aux besoins des agriculteurs.

- **Le 4 septembre 1958, des belles aurores boréales vues au Nord.**

Et oui ! A Arthun, par un beau ciel de septembre, certains ont vu ce spectacle : des lumières jaune-verte, bleues ou rouge-rose. Elles ont dansé dans le ciel pendant des heures et laissèrent un souvenir inoubliable à leurs spectateurs. Savez-vous que ce phénomène peut se reproduire de novembre 2012 à mi- 2013. Avis aux amateurs par temps clair.

Le plus simple est de se connecter sur le site www.swpc.noaa.gov/pmap/pmapN.html.

Si la France est colorée en rouge, cela signifiera que des aurores boréales seront probablement visibles dans la nuit suivante en regardant vers le Nord.

- **1983, une chaleur exceptionnelle**

Les records de chaleur de fin Juillet **1983** dans le sud-est de la France n'avaient pas épargné la plaine du Forez où des températures exceptionnellement élevées ont dépassé 40°. Nous avions l'impression d'entrer dans un four. A Arthun, le dimanche 31 juillet, il a fait en début d'après midi une pointe de 43°. Ce jour-là, de Marcoux, on pouvait voir la plaine recouverte par une vaste mer de brumes de chaleur.

- **1999, la tempête du siècle !**

La France et l'Europe de L'Ouest ont été traversées par deux tempêtes consécutives. Arthun a subi la deuxième dans la nuit du 27 au 28 décembre, avec des pointes de vent minimum de 120 km.h.

- **Canicule 2003.** L'été a été le plus chaud que l'on ait connu ces 150 dernières années !

- En conclusion, après ce bref aperçu des caprices de la nature, je joins cette photo : ¹¹

Nous ne sommes pas dans la savane mais à Arthun. C'est un magnifique coucher de soleil en janvier 2005. Ces lumières n'ont duré que 20 mn. Vu de Trelins, Arthun était dans un magnifique halo de lumière intense rose-rouge.



N.B : Pour les passionnés de l'Histoire d'Arthun, en librairie ou au centre social de Montbrison :

- **"Le Général De Gaulle en visite au château de Beauvoir à Arthun (1948)".**
Une communication de 8 pages est parue dans Village de Forez N°116 (octobre 2012).
- **Le Forez pendant la seconde guerre mondiale** 7 communications dont une de Claude LATTA "Le groupe de résistance d'Arthun autour du comte de Neufbourg et de Marguerite GONON".

¹¹ Photo collection personnelle.

Sou des écoles ARTHUN, BUSSY ALBIEUX, SAINT SIXTE

Suite à l'assemblée générale qui a eu lieu le 5 octobre 2012, voici le nouveau bureau :



Présidente : Valérie PONCET
Vice - présidentes : Christelle JACQUET,
 Véronique JEAMPIERRE, Ludivine VIALLE,
 Dorothee POTY
Trésorière : Christelle REY
Vice - trésorier : Pierre LATUILE
Secrétaire : Caroline DERORY
Vice - secrétaire : Fabienne PAPON



Une adresse pour nous joindre : sou.arthunbussysixte@orange.fr
 C'est avec plaisir que nous vous accueillerons lors de nos manifestations

Club du 3ème Age "Les Gens Heureux"

Bureau actuel : Président : Marius GERIFAUD
 Vice-Présidente : Joséphine DURAND
 Trésorier : Louis GOUTARD

Le Club sous la Présidence de Marius GERIFAUD progresse et comporte 12 membres qui se réunissent chaque jeudi après-midi pour jouer à la belote, déguster un café ou papoter....

Il n'y a pas d'animations créées par le club du 3^{ème} âge. Un repas annuel au restaurant rassemble tous les adhérents. Le président souhaite que quelques personnes supplémentaires viennent rejoindre le Club.

Boule Arthunoise

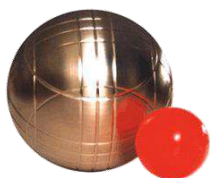
Pour toutes les personnes qui sont intéressées par une carte de membre honoraire, le président informe que le jeu de boules est ouvert le vendredi après-midi à partir de 16h l'hiver et 18h l'été.

Plusieurs repas ont été organisés cette année dans la bonne entente et la convivialité des boules arthunoises.

Composition du bureau :

Daniel BRITZ
 Gabriel MERLE
 Olivier FOURNIER

Président - **04 77 24 65 83**
 Trésorier
 Secrétaire



FNACA – Arthun – Bussy Albieux

En janvier : repas à la Salle des Fêtes avec tirage des rois.

Le 50^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie a eu lieu à Arthun le dimanche 18 mars suivi d'un repas au restaurant « Le Cuvage ».

Les 8 mai et 11 novembre, nous sommes toujours présents au monument aux morts avec notre drapeau.

Juillet : pique-nique à Pommiers.

Septembre : grillades à BUSSY, jeux de pétanque et jeux de cartes

Novembre : Assemblée Générale à ARTHUN

Décembre : nous participons au Téléthon



Le bureau reste inchangé :

Président : **Marius VILLE**

Vice-Président : **Claude Durris**

Secrétaire : **Georges VIAL**

Trésorier : **Jean GRANGE**

Trésorier Adjoint : **Albert POYET**

Marius VILLE



L'A.D.M.R. L'Association du Service à Domicile

L'association locale comme les 57 associations de la Loire, forme une chaîne continue d'entraide. Elle permet également la création d'emplois.

Notre association regroupe 9 communes (Arthun, Bussy Albieux, Sainte Foy Saint Sulpice, Cleppé, Ponsins, Montverdun, Saint Etienne le Molard, Sainte Agathe la Bouteresse et une partie de Boën sur Lignon).

Notre association est regroupée à Boën sur Lignon à la Maison des Services avec 5 autres associations, où vous pouvez également avoir des renseignements en téléphonant au 04 77 97 23 60.

Sur notre commune, nous aidons :

- les familles en cas de maladie, hospitalisation, décès d'un membre de la famille, grossesse, naissance, difficultés sociales, garde d'enfants à domicile.
- les handicapés pour une aide au lever, au coucher, aux déplacements, préparation des repas, entretien du linge et de la maison.
- les personnes âgées : courses, repas, entretien du linge et de la maison, aide au lever, au coucher, à la toilette, mais aussi une présence, un soutien moral.
- tout public pour l'aide à l'entretien de la maison et du linge.

Le service téléassistance FILIEN qui relie les bénéficiaires 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 a des hôtesse téléphoniques. Ces personnes sont à l'écoute et peuvent appeler quelqu'un pour mettre en œuvre les secours (voisins, famille, médecin, pompiers). Les bénévoles sont sur le terrain et répondent aux appels de chacun.

Nous employons 32 salariées en DCI dont certaines à temps partiel et habitant la commune. Sur Arthun, nous aidons 25 personnes. Aussi, nous recrutons des bénévoles, si vous le désirez et avez un peu de temps libre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Pour en savoir plus ou nous rejoindre en tant que bénévole, contactez la présidente Monique VIAL

04 77 24 61 67 ou Colette THIALIER responsable planning et prise en charge au **04 77 24 67 57**



Manifestations 2013 de l'ADMR :

Thé dansant le 28 avril 2013 à Sainte Agathe la Bouteresse

Fin avril ou début mai 2013 **vente de plans, fleurs et légumes** à Sainte Agathe la Bouteresse

COMITE DES FETES

Présidente Chantal **PIGNARD BOURGEY**
Vice-président Jean Gérard **MERLE**

Trésorière **Christine DAVAL**
Trésorière adjointe **Marie Thérèse CHARBONNIER**

Déléguée à la Culture : Marie Claude **THEVENET**

Si vous avez envie de jouer au tarot, tricoter, broder, bavarder, venez rejoindre le Club Tarot ou le Club rencontres Amitiés Loisirs.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider à l'occasion des diverses manifestations. Merci à vous.

Chantal **PIGNARD BOURGEY** ☎ 04 77 24 65 76 ou Jean Gérard **MERLE** ☎ 04 77 24 60 27

MANIFESTATIONS 2013 :

- 16 mars 2013 : théâtre avec la troupe **AMATHEA**
- 28 avril 2013 : troc plantes place de l'Eglise
- 17 août 2013 : vide grenier semi-nocturne de 15 h à 22 h
- 18 août 2013 : animation chanson clos de Beauvoir
- 8 décembre 2013 : marché de la création

GROUPE TAROT

Dans le cadre du *Comité des Fêtes*, un groupe « **TAROT** » a été créé.

Deux vendredis par mois environ, une douzaine de personnes se retrouvent afin de passer une soirée conviviale.

Nous fonctionnons toute l'année, libre à chacun de participer ou pas, c'est ouvert à toute personne qui le désire.

Vous pouvez contacter **Monique VIAL** au 04 77 24 61 67.



RENCONTRES AMITIÉS ET LOISIRS

Un groupe d'une douzaine de personnes se retrouve les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 14 h 15 à 17 h environ pour tricoter, faire du canevas, crocheter, broder ou tout simplement échanger, dans une bonne ambiance et nous terminons par un petit goûter.

Nous participons au marché de la création du 8 décembre.

Le groupe est ouvert à tous ceux qui ont le désir de sortir de chez eux et même au-delà de la commune.



Si vous avez envie de nous rejoindre, contactez **Marie Thérèse CHARBONNIER** ☎ 04 77 24 69 96 ou **Simone PIGNARD** ☎ 04 77 24 66 65

TENNIS CLUB

Bilan moral

Pour la saison 2012/2013 l'effectif du tennis club reste le même et compte une cinquantaine d'adhérents.

Stage initiation tennis :

Cette année le stage initiation enfants aurait dû se dérouler du 13 au 18 août mais faute de participants il n'a pas eu lieu.

Mais il sera reconduit pour l'année 2013 sur la période de juillet/août.



Tournoi 2012

Il a eu lieu sur 2 week-ends avec des finales qui se sont déroulées le 8 juillet. En voici les résultats :

En simple homme : Martin RONGERE l'emporte face à Cyril GAILLARD.

En simple femme : Angélique VALLIER gagne contre Catherine BRUCHET.

En double mixte : Nathalie JACQUET et Jérémie VALLIER l'emportent sur Christelle BRUNO et Michel AYMARD.

Le barbecue du samedi soir a réuni 30 participants dans une ambiance festive.

Un grand merci à nos amis boulistes qui nous ont prêté leur local et au comité des fêtes pour le prêt des tables et des bancs pour notre barbecue.



Tarifs 2012/2013

Couple : 27€

Adulte : 18€

Etudiant et enfant de 12 à 18 ans : 12€

Troisième enfant gratuit si carte adulte prise.

Ticket horaire : 2€

Clef : 5€

Prix de la semaine d'initiation : 10€ + adhésion au club.

Retrait des cartes auprès de Josiane PLANE (Tél : 04 77 24 60 90)

Inscription pour la semaine initiation auprès d'Olivier JACQUET (Tél : 06 73 35 79 91) ou de Josiane PLANE (Tél : 04 77 24 60 90)

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu courant Mars 2013.

Manifestations 2013 : tournoi du club (premier week-end de juillet)



Membres du Bureau

Président : Olivier JACQUET
 Vice-Président : Yves PLANE
 Trésorière : Angélique VALLIER PELARDY
 Secrétaire : Nathalie JACQUET
 Secrétaire adjointe : Anne Sophie RICHARD
 Membres actifs : Josiane PLANE, Daniel VALLIER,
 Jean Christophe DUCLOS, Xavier TRICAUD

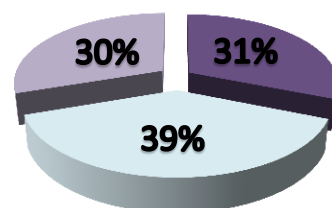
Budget Communal 2012

FONCTIONNEMENT	RECETTES	Budget Réalisé 2011	Budget Prévisionnel 2012
	Excédent Antérieur Reporté	39 000.00	30 698.37
	Atténuations de Charges	10 835.35	8 000.00
	Produits des Services	2 411.53	1 940.00
	Impôts et Taxes	107 538.12	109 440.61
	Dotations et Participations	92 739.16	84 310.00
	Autres Produits de Gestion Courante	10 751.40	5 700.00
	Produits de Participation	0.65	0.65
	Produits Exceptionnels	3 049.27	-
	Opérations d'ordre	10 127.14	-
	Total	276 452.62	240 089.63
	DEPENSES	Budget Réalisé 2011	Budget Prévisionnel 2012
	Charges à Caractère Général	43 643.30	64 260.00
	Charges de Personnel	76 190.68	87 000.00
	Atténuation de produits	3 685.00	4 500.00
	Dépenses Imprévues		6 400.00
	Virement à la Section Investissement		33 756.46
	Autres Charges de Gestion Courante	47 719.78	42 384.00
	Charges Financières	1 388.35	1 339.17
	Charges Exceptionnelles	-	450.00
	Opérations d'ordre	13 127.14	-
	Total	185 754.25	240 089.63
	RESULTAT	90 698.37	Equilibré

INVESTISSEMENT	RECETTES	Budget Réalisé 2011	Budget Prévisionnel 2012
	Solde d'Investissement reporté		99 615.33
	Epargne de Fonctionnement		33 756.46
	Subventions d'investissement	35 356.00	274 920.00
	Emprunt	20 000	243 041.10
	Dotation Fonds Divers	13 619.46	6 677.00
	Excédent de Fonctionnement	80 719.10	60 000.00
	Opérations d'ordre	13 127.14	-
	Total	162 821.70	718 009,89
	DEPENSES	Budget Réalisé 2011	Budget Prévisionnel 2012
	Investissement de l'Année	65 866.12	704 490.00
	Remboursement d'Emprunt	8 324.31	6 999.50
	Dépenses Imprévues	0.00	6 520.39
	Opérations d'ordre	10 127.14	-
	Total	84 317.57	718 009.89
	RESULTAT	78 504.13	Equilibré

Taxes locales 2012

Taxes	Taux			Bases Estimées	Produits
	2010	2011	2012		
Habitation	4,67	4,76	5,00	636 600	31 830,00
Foncière (bâti)	10,23	10,33	10,54	377 300	39 767,42
Foncière (non bâti)	40,34	40,74	41,55	74 500	30 954,75
Evolution des taux		1%	5 et 2 %	1 088 400	102 552,17



■ Habitation ■ Foncière (bâti) ■ Foncière (non bâti)

Emprunts – Tarifs communaux

Emprunts de la Commune 2013

Date début	Date fin	Capital emprunté	Motif	Remboursement Annuel
1998	2013	19 818.37	Voirie	1 922.28
2001	2014	10 353.66	Eclairage public	1 035.37
2002	2014	11 800.00	Salle des Fêtes	1 266.04
2011	2023	20 000.00	Tracteur	2 071.52
2012	2032	10 000.00 (100 000.00)	Travaux école-mairie	820.08
Total emprunts budget commune		161 972.03		
2002	2014	18 000.00	Assainissement	1 931.24
Total emprunt budget assainissement		18 000.00		

Tarifs Communaux

Salle d'Equiptement Rural d'Animation (Salle des Fêtes)

Capacité de la salle : 120 pers. Maxi (80 assises)
Attestation d'assurance obligatoire pour la location

Soirée Privée :

- Habitants de la Commune, Propriétaires, Résidences Secondaires : 120 €
- Habitant hors de la Commune : 190 €

Associations :

- Associations commune : 30 €
- Associations hors commune : 120 €
- Associations caritatives : 30 €

Vin d'honneur :

- Privé, Société : 30 €

Caution : 310 €

Vaisselle comprise - Charges non comprises

Remise des clés : vendredi à 11h00 en mairie

Retour des clés : lundi à 11h00 en mairie

Cimetière

Concessions :

15 ans : 50 € le m²

30 ans : 90 € le m²

Columbarium :

15 ans : 350 € la case

30 ans : 500 € la case

Assainissement

Raccordement aux égouts : 1500 €

*Pour toute demande de raccordement, des imprimés sont disponibles en mairie.
Merci de venir consulter le règlement
« Assainissement ».*

Boulangerie du Château
Aurélie & Samuel GRANJON

Pains biologiques, Farines Borsas
Pains spéciaux, Pains fantaisies...
Viennoiseries et Pâtisserie boulangère

31, rue de Clermont - 42130 BOËN
04 77 24 07 13

AB
AGRICULTURE
BIODIVERSITÉ

Intermarché
BOËN SUPER

les Mousquetaires

A VOTRE SERVICE

8h30 - 19h15 du Lundi au Samedi
8h30 - 12h00 Le Dimanche

ZA de Giraud - 42130 BOËN
Tél. 04.77.97.38.80

24h/24
laverie
Grand'Maison



La Maison des Étangs du Forez

Depuis 1987, la réserve de Biterne, propriété de la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, constitue un site pilote sur les étangs foréziens. En effet, cet espace naturel de 38 ha, géré au quotidien par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire, possède deux vocations :

Scientifique : en démontrant que les activités traditionnelles comme la pisciculture, la chasse et l'agriculture sont compatibles avec le maintien voire le développement de la biodiversité.

Pédagogique : en proposant un lieu ressource et de découverte du patrimoine des étangs foréziens pour que les visiteurs comprennent les enjeux autour de ces zones humides.

Afin de renforcer cette vocation pédagogique et de s'adapter aux nouvelles attentes du public, la Fédération a rénové une ancienne ferme en pisé située sur la réserve. L'objectif de cette réhabilitation est de donner une nouvelle fonction à la ferme, à savoir un lieu d'accueil et de découverte du patrimoine des étangs foréziens : la Maison des étangs du Forez.

La Maison des étangs du Forez propose ainsi une exposition interactive en intérieur présentant le patrimoine historique, humain et naturel des étangs foréziens. Glissé dans la peau d'un journaliste, le visiteur part enquêter en autonomie pendant une heure au sein de six pôles thématiques dont un observatoire. Sa mission : découvrir si les étangs du Forez sont menacés. Il croisera alors au sein des différents pôles les humains et activités qui gravitent autour des étangs tout au long de l'année : scientifiques, pisciculteur, chasseur, historien, ...

Le contenu de l'exposition est adapté aux enfants à partir de 7/8 ans.



Tarifs :

Plein tarif : 4€

Tarif réduit : 3€ (étudiant, lycéen, collégien, demandeur d'emploi, sur présentation d'un justificatif)

Gratuité : - de 12 ans, chasseur ligérien (sur présentation du permis de chasser)

Jours et horaires d'ouverture pour le grand public :

04 77 76 23 12

www.maisondesetangsduforez.com (accessible en fin d'année)

Cette Maison des étangs du Forez est également accessible aux classes et enseignants, à partir du niveau CE2 jusqu'à l'enseignement supérieur. L'exposition permet aux élèves d'être acteurs de leur visite et de se questionner sur les relations entre l'Homme et son environnement. Les

élèves, en rencontrant les personnages gravitant autour des étangs s'interrogeront, réfléchiront et débattront afin de savoir si ces étangs foréziens sont menacés.

Réservation obligatoire pour les groupes (>20 personnes), classes et centres de loisirs.

En dehors des jours et heures d'ouverture de la Maison des étangs du Forez, les visiteurs pourront toujours, depuis le parking du site, emprunter le sentier en accès libre (aller/retour de 2km) afin d'avoir un aperçu de la réserve par le biais de 3 observatoires.

Tourisme Vert en Forez

Rénovée entre 1994 et 1995, la **Maison des Gîtes de Beauvoir** ouvrait son accueil aux premiers vacanciers en juillet 1996 (certains reviennent depuis ce temps, plusieurs fois par an).

La pierre de la cheminée porte la date **1789** – date historique s'il en fut – ce qui contribua en partie à attribuer le classement du point de vue patrimonial « *Gîtes de caractères* » à l'ensemble de l'édifice.

La maison abrite deux gîtes nommés « *soleil levant* » (côté est) qui peut accueillir six personnes et un bébé, « *soleil couchant* » (côté ouest) qui lui peut accueillir quatre personnes et un bébé.

Chaque gîte est doté d'une terrasse qui ouvre sur 1500 m² de terrain en pelouse et arboré.

Deux créations de l'artiste Scarcillo veillent sur l'ensemble, Don Quichotte et un pèlerin, puisque le gîte est situé sur le chemin de Compostelle, ce qui fait qu'un certain nombre de pèlerins l'emprunte pour la nuit entre Mars et Octobre.

Au cœur du Pays d'Astrée, Arthun est finalement bien situé, dans un cadre agréable et confortable, avec alentour de nombreuses richesses patrimoniales et culturelles ;

De ce Pays, les touristes en apprécient le calme, ses douces nuits d'été où l'on peut encore contempler les étoiles dans un « *ciel immense et clément* » - ce dont les grandes villes sont de plus en plus privées, de par la pollution des lumières électriques.

Ils aiment aussi le tintement des cloches qui « *annoncent quelle heure le jour qui marche et fuit jette au soir approchant* ».

Le chant du coq, celui des oiseaux, le roucoulement des tourterelles, le hullement de la chouette effraie, le braiment de l'âne, les ramènent avec bonheur vers « *l'authentique* ». En un mot, tout ce qui fait que le tourisme vert séduit de plus en plus. Ils sont nombreux à fuir la pression des grands sites touristiques.

Depuis 1996, il est déjà passé beaucoup de monde : des français du Nord, de Paris, de Bretagne, du Sud-Ouest, du Sud et puis des sujets de sa gracieuse Majesté, ainsi que des Belges, des Allemands, des Hollandais, des Espagnols, des Chinois de Paris, des Chiliens, des Brésiliennes.

Tous ont apprécié la douceur de notre Arcadie forézienne, les beaux sites, les paysages variés, et bien sûr la gastronomie plus les vins du Forez qui l'accompagnent.

En 1607, Honoré d'Urfé débutait ainsi son célèbre roman l'Astrée : « *Près de l'ancienne ville de Lyon, du côté du Soleil couchant, il est un pays nommé Forez qui en sa petitesse contient ce qu'il y a de plus rare du reste des Gaules* ».

Foréziens du 21^{ème} siècle, nous pouvons être très fiers de notre beau pays et devons concentrer tous nos efforts pour lui conserver **sa beauté** et être aussi bons ambassadeurs que le fut Honoré d'Urfé.

Marie Claude THEVENET



GARAGE SORLON




VENTE VÉHICULES
neufs et occasions

MÉCANIQUE - CARROSSERIE
toutes marques

RENAULT Tél. 04 77 24 04 71



LOCATION DE VÉHICULES

42130 STE-AGATHE-LA-BOUTERESSE

COLLECTE DE TEXTILES

Des bornes ont été mises en place, que ce soit à la déchèterie, sur des parkings de grandes surfaces ou dans certaines communes.

Toutefois, pour les vêtements dont vous n'avez plus l'utilité mais qui peuvent encore grandement aider des familles dans le besoin, tout près de chez vous, ayez le réflexe de la solidarité et adressez-vous au CCAS de votre commune ou à Boën sur Lignon, lors de la permanence du 1^{er} samedi de chaque mois au 11 rue de Lyon à Boën Sur Lignon. Il y a plus particulièrement un besoin de vêtements pour bébés et enfants.

HORAIRES DE LA DECHETERIE

Ete

- les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 14h00 à 18h30
- les vendredi et samedi de 9h à 18h (sans interruption)

HIVER (à partir du 29/10/2012)

- les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13h30 à 17h30
- les vendredi et samedi de 9h à 12h

Changement des horaires le 1^{er} lundi suivant le changement d'heure légale.
Tél de la déchèterie : 06 07 23 82 13

COLLECTE DE VOS ANCIENS MOBILES ET DES TONERS D'IMPRIMANTES

En partenariat avec Orange, des bornes de récupération ont été installées dans plusieurs mairies et à la déchèterie. Vous pouvez également déposer vos toners d'imprimantes usagés.

Nouveau

SERVICE DES DECHETS MENAGERS

Pour l'année 2012, le montant de la part est de 80,00 euros, en baisse de 3.75%.

Cette baisse, malgré l'augmentation des coûts de collecte et de traitement, est possible grâce aux efforts de tri des déchets recyclables et à la diminution du volume des ordures ménagères.

En 2011, le tonnage des ordures ménagères est de 3170 tonnes, en baisse de 3%.

Parallèlement, le tonnage des déchets recyclables est de 507 tonnes, en augmentation de 3%. En 2011, la déchèterie a collecté 2745 tonnes de déchets (en hausse de 16%) pour 20 800 visiteurs.

La tonne de déchets d'ordures ménagères coûte environ 140 € à la collectivité.

La tonne de déchets recyclables coûte environ 80 € à la collectivité.

En conclusion, le tri permet de réduire les coûts.

Le compostage des déchets ménagers putrescibles est un moyen de réduire les déchets ménagers.

Merci de continuer vos efforts pour améliorer la collecte des matériaux recyclables :

compostage des déchets de cuisine (épluchures de légumes, de fruits, filtres à café ...)

Vous avez une question sur ce que vous pouvez mettre dans votre caissette jaune ou votre sac jaune ? Vous cherchez à comprendre ce que deviennent vos déchets ? Vous avez une question sur l'organisation du service de collecte, de traitement et de transfert des déchets ménagers ?

Un seul numéro pour vous apporter les bonnes réponses : 04 77 97 79 00

MJC

Il s'agit d'un accueil de loisirs qui est organisé dans le cadre du Projet Educatif Local et qui est géré par la Communauté de Communes du Pays d'Astrée. Comme son nom l'indique, il s'adresse aux jeunes du territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée âgés de 10 à 13 ans, il est encadré par Charlotte MERLE, animatrice jeunesse, également mise à disposition du foyer socio-éducatif au collège L'Astrée et au secteur ados de l'APIJ, association pour l'intercommunalité des jeunes.

Il se déroule tous les **mercredis** en période scolaire de 16h30 à 18h30, à Boën sur Lignon, dans les locaux de la MJC. Au programme des activités sportives, manuelles, scientifiques, des jeux, de la magie... tout ceci dépend des envies des jeunes. Ce sont eux qui définissent et réalisent le programme de leurs mercredis.

Le premier lundi de chaque période de vacances scolaires a lieu une **soirée** à thème, avec des jeux, des épreuves... Celle-ci est imaginée et mise en place avec les jeunes.

Le premier jeudi de chaque période de vacances scolaires nous organisons une **sortie**. Encore une fois celle-ci est choisie avec les jeunes.

Enfin, en août se déroule un **mini-séjour** de 5 jours et 4 nuits, avec un programme à définir avec les jeunes.

Pour tout renseignement : Charlotte MERLE
06.47.30.00.46 ou 04.77.97.79.03 ou sur
jeunesse-pays-astree@orange.fr



ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères a lieu à ARTHUN tous les vendredis matins. Les bacs à ordures ménagères doivent être sortis la veille. Le tri sélectif est collecté le même jour en semaines impaires.



La commune d'Arthun est dotée d'une **carte communale** comprenant une cartographie qui différencie les zones constructibles et inconstructibles. Ces zones obéissent aux règles définies par le Règlement National d'Urbanisme.

C'est la Direction Départementale des Territoires qui est *l'autorité compétente* en matière des demandes d'autorisation de construire. Les **pétitionnaires peuvent essuyer un refus de la part des services de l'état**, même si le maire a donné un avis *favorable* à un projet de construction.

A partir du **1er janvier 2013** la nouvelle norme **RT 2012** s'appliquera aux nouvelles constructions de logements. La consommation énergétique devra être inférieure à **50 kilowattheures par mètre carré et par an** en moyenne (Article 4 de Loi du Grenelle 1), soit deux fois moins qu'actuellement.

PERMANENCES POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

● PACT Loire

Pour une mission d'accueil, d'assistance administrative et financière en vue de l'amélioration de l'habitat, en direction de tous les particuliers éligibles aux aides financières pour la réalisation de travaux de réhabilitation.

Permanences mensuelles le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10h à 12h dans les locaux de la Communauté de Communes au 17 rue de Roanne à Boën sur Lignon. Elles permettent :

- d'informer sur les dispositifs d'aide existants, dont **l'opération façades en Pays d'Astrée**
- de présenter les montages potentiels, **les aides éventuelles** et les éléments fiscaux correspondants,
- de remettre les dossiers types avec la liste des pièces à fournir

● Mme CHANAVAT Christelle, architecte conseil

Point d'architecture conseil vous permettant de bénéficier **gratuitement** de l'avis d'un professionnel grâce au soutien du Conseil Général de la Loire.

Vous voulez **construire, agrandir, aménager, transformer ou rénover** votre habitation, votre exploitation agricole, votre lieu d'activité... Vous souhaitez assurer une **bonne insertion de votre projet dans le milieu environnant**. Vous aimeriez obtenir une aide à la définition de vos besoins, à la lecture des règles de construction, mais aussi connaître les intervenants bâtisseurs : architectes, ingénieurs, constructeurs, entrepreneurs...

Permanences sur rendez-vous (04.77.97.72.48) le 2^{ème} lundi après-midi de chaque mois de 15h à 19h à la Communauté de Communes au 17 rue de Roanne à Boën sur Lignon

Permis de construire déposés sur ARTHUN (A compter du 23/12/2011)

Nom	Adresse	Désignation
Sophie DIJOUX – Thierry TAVERNA	Lotissement de Beauvoir	Maison individuelle
Ghislain POYET	Rue de Ronde	Extension et aménagement habitation
Michel POYET	Rue de Ronde	Construction de 2 garages
VINCENT VERNIN	Baloye	Surélévation d'un étage sur maison
Stéphanie et Anthony CHAZELLE	Chez Meynet	Maison Individuelle
Stéphanie et Nicolas VENET	Les Trouillères	Maison individuelle
Christelle PASSELEGUE	Les Trouillères	Maison individuelle

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS



Aménagement de villas
décaissage de cour
Récupération des eaux pluviales
Branchement tous réseaux
Empierrage de cour
Finition goud couleur (divers choix)

Armand ARNAUD BOEN Tél. : 04 77 97 37 95

Electricité

Pompe à chaleur

Ventilation

Chauffage

Alarme

04.77.24.05.57

Rue de la Marne

42130 Boën

M
T
E

M
a
r
c
h
a
n
d
T
h
o
m
a
s

E
l
e
c
t
r
i
c
i
t
é

Petits rappels d'urbanisme

Lorsqu'une autorisation d'urbanisme vous a été accordée (permis de construire ou déclaration préalable), n'oubliez pas de signaler en mairie la date d'ouverture de chantier et celle d'achèvement de travaux.



Rappel : vagabondages d'animaux



La prévention et la lutte contre la divagation des animaux est de la responsabilité des maires qui prescrivent la mise en fourrière des animaux trouvés errants. Lorsque des animaux sont conduits en fourrière, son gestionnaire recherche leur propriétaire, l'animal est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de fourrière. L'animal peut être :



- Soit conservé par la fourrière dans la limite de sa capacité d'accueil
- Soit, après avis d'un vétérinaire titulaire du mandat sanitaire, cédé gratuitement à une fondation ou une association de protection animale autorisée par la Préfecture et habilitée à le proposer à l'adoption à un nouveau propriétaire
- Soit, après avis d'un vétérinaire titulaire d'un mandat sanitaire, euthanasié

Infos économiques



● Un marché hebdomadaire a lieu le lundi après-midi, Place des Marronniers de 14h30 à 18h00 de début mai à fin septembre. Cette action sera reconduite en 2013.

● Tous les jeudis, à partir de 16 h 30, le camion **CATHY PIZZA** est installé sur la place de l'ancienne gare et vous propose de délicieuses pizzas pour tous les goûts.



- L'Union Commerciale et Artisanale du Pays d'Astrée (ACTIF) avec le soutien de la Communauté de Communes, organise les 20 et 21 avril 2013 la 1ère édition du **Salon de l'Economie Locale en Pays d'Astrée**.

L'objectif de cette manifestation est de **promouvoir l'ensemble des compétences et savoir-faire de notre territoire**.

Ainsi, dans les 2 gymnases et sur le parc d'activités de Champbayard, de nombreux exposants vous présenteront leurs produits et services.

Pour contacter les organisateurs : infos.selpa@gmail.com

Site Internet : www.selpa.fr



Informations paroissiales

Equipe relais des Etangs et du Volcan : Ils sont vos référents sur votre relais, ils sont à votre écoute.

- Joël FLACHAT (Arthun) : 04 77 24 46 14
- Nathalie MAZET (Ailleux) : 04 77 24 64 29
- Mylène GAUTHIER (Cezay) : 04 77 24 61 26
- Chantal CROZET (Bussy) : 04 77 24 62 62

Baptêmes : Brigitte DERORY : 04 77 24 61 11

Mariages : Cure de Boën : 04 77 24 09 01

Funérailles : En premier lieu, veuillez prendre contact au n° **06 88 73 13 03**.

Ensuite, une équipe aide et soutient les familles dans la préparation de la célébration et participe à l'animation de la célébration : **Colette THALLIER** - **Robert CASTOR** - **Marius GERIFAUD**

Vous pouvez retrouver les informations sur la paroisse sur le site internet : saintvincentlignon42.cef.fr

- Pour tout document officiel de l'Eglise (certificat de baptême...) veuillez contacter directement la cure de Boën (04 77 24 09 01).
- Tous les matins une permanence est assurée de 9 h à 11 h.



● État Civil jusqu'au 31 DECEMBRE 2012

Naissances

18/03/2012 : Melvyn Sylvain Sébastien VIEL
 21/03/2012 : Jason Angel Christophe MASSARD CHAPERON
 30/03/2012 : Loukas BLANC
 07/05/2012 : Constance Céline BERTHON
 06/07/2012 : Zoé PARET
 17/07/2012 : Kenza Sylvie TAMET
 28/07/2012 : Apolline BOULIGAUD
 12/09/2012 : Melvin BEAU
 04/10/2012 : Kenza PONCHON



Baptêmes civils

18/08/2012 : Tristan Gérald Aurélien

MASSARD CHAPERON

Et

Jason Angel Christophe

MASSARD CHAPERON



Enfants de Sophie CHAPERON et Grégory MASSARD, domiciliés, 1 lotissement « Le Domaine de Beauvoir »

Avis de Décès

05/03/2012 Marie Louise Marguerite MOIZIEUX veuve CONTAMINE, domiciliée Les Trouillères, 98 ans
 19/09/2012 Francine ROUSSET veuve LEGER, domiciliée Le Bourg, 87 ans

Transcription de Décès

27/02/2012 Marie Victorine DERORY épouse CHARLES, domiciliée Le Bourg, 87 ans
 16/06/2012 Maurice Albert Lucien BESNARD veuf Simone PERROTON, domicilié Châtel, 90 ans
 20/12/2012 Julie DESGOUTTES veuve CHEVALIER, domiciliée La Terrière, 88 ans
 07/12/2012 Robert Claude Elie VENET, domicilié Le Bourg, 66 ans
 30/12/2012 Andrée BRIVADY épouse CHAMPLAUD, domiciliée à LYON (69 007), 82 ans



Pompes Funèbres de l'Astrée

Toutes prestations 7j/7

CHAMBRE FUNÉRAIRE

- Transport de corps,
- Crémation,
- Contrats Obsèques,
- Chambre Funéraire

ZAC de Champbayard - 42130 BOEN

Tél. : 04 77 24 09 02 - Fax : 04 77 24 05 64 - E-mail : pfastreet@orange.fr

MARBRERIE LAVEILLE - QUET

Caveaux Monuments dans tous granits

Tous travaux funéraires - Gravures - Réfections

Articles funéraires - Fleurs

Habilitation travaux de fossoyages n°95.42.01.10

Atelier - Bureau - Magasin - Expo :
 24 chemin de Chézieux - ZA de Chézieux
 42600 MONTBRISON

Tél : 04 77 76 00 54 - 04 77 58 28 48
 Adresse mail : laveillequet@orange.fr

Bureau annexe : 22 bd du Vernay - 42380 ST BONNET LE CHATEAU - Tél : 04 77 50 12 66

Ça s'est passé cette année !

Concours Maisons Fleuries

Dans le cadre du concours communal pour le fleurissement 2012, **12 candidats ont participé.**

Il ressort le classement suivant, avec rétribution en bons d'achat chez **M. TIRON**, de la notation menée par la commission fleurissement qui s'est déroulée sous la présidence de Monsieur **Georges CURTIL** et en présence de Monsieur **Xavier TIRON** (horticulteur) :

Catégorie A – Maison avec jardin très visible de la rue :

1 ^{er} prix	Marie Thérèse FLACHAT	60 €
2 ^{ème} prix	Marie Louise THEVENET	50 €
3 ^{ème} prix ex-aequo	Annie DAVAL Suzanne LAFOND Ghislaine NEEL	40 €
4 ^{ème} prix ex aequo	Simone PIGNARD Marius GERIFAUD	30 €
5 ^{ème} prix	Jeannine MERLE	30 €

Catégorie B – Maison avec décor floral installé sur la voie publique :

1 ^{er} prix	Marie Claude THEVENET	30 €
2 ^{ème} prix	Christine DAVAL	20 €

Catégorie C – Maison avec balcon visible de la rue :

1 ^{er} prix	Anna BALDINI	60 €
2 ^{ème} prix	Michèle LANDI GOUTAROT	40 €



La commission fleurissement remercie vivement les participants et invite pour l'année 2013 tous les Arthunois à rejoindre ce concours. **Renseignements et inscriptions en mairie avant le 30 avril 2013.**






Fioul EXTRA
Fioul
Domestique
GNR EXTRA
(gazole non routier)
Gazole
Lubrifiants

Notre agence à votre service
STATION-SERVICE AVIA
Le Pont - 42130 BOEN
Tél. 04.77.97.38.88

L'énergie est notre avenir, économisons la !

Possibilité de mensualisation de votre consommation annuelle de fioul



BALLET

informatique



PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Tél/Fax : 04 77 24 22 38
18, Place Carnot - 42130 BOEN
Mail : balletinformatique@wanadoo.fr

Repas des Anciens

Le repas des anciens s'est déroulé au restaurant « La Gentillère » à Cleppé le samedi 29 septembre 2012. Ce fut pour les membres du CCAS et pour les aînés de la commune un moment très convivial.



Repas des Classes en 2

Le repas des Classes en 2 s'est déroulé le dimanche 30 septembre 2012 à l'Auberge du Petit Bois à Epercieux Saint Paul.



Les réalisations effectuées par la Municipalité en 2012

La fin de l'année 2011 et le début de l'année 2012 ont vu la fin des travaux de réhabilitation de la salle de réunion, avec une mise aux normes incendie, isolation, chauffage et accessibilité par l'installation d'une rampe d'accès extérieure et de toilettes adaptées. Le coût de l'ensemble des travaux s'est élevé à 19 000 euros.

Faisant suite au départ du locataire du presbytère, ce bâtiment, propriété de la commune, a été vendu, après estimation du service des domaines, pour une somme de 115 500 euros à madame et monsieur FRANC, originaires de Saint Etienne le Molard.

Des travaux d'entretien de voirie ont été effectués par l'entreprise EUROVIA, avec l'aide de la DDT, dans le cadre de la convention ATESAT signée avec les mairies et qui sera supprimée dès 2014.

Les travaux de mise aux normes sécurité et accessibilité de l'école et de la mairie ont commencé au mois de septembre. Les entreprises travaillant sur le chantier ont été sélectionnées par appel d'offres.

La cantine scolaire



Cantine scolaire actuelle dans la cuisine de la Salle des Fêtes



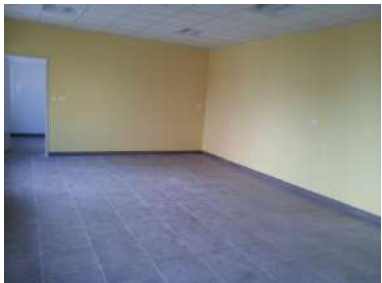
Bâtiment qui abritera la nouvelle cantine



Construction de la nouvelle cantine avec étêtement du toit et rehausse des murs



Nouveau bâtiment avec toiture et fenêtres



Nouvelle cantine



Nouvelle cuisine de la cantine

La Mairie



Construction d'un escalier béton pour accès au 1^{er} étage



Construction de l'ascenseur desservant l'école et la mairie



Future salle de Conseil/Mariage

Dates à retenir en 2013

26 janvier 2013	Loto Salle des Fêtes Saint Sixte 19 h 30	<i>Sou des Ecoles RPI</i>
16 mars 2013	Théâtre Troupe AMATHEA Salle des Fêtes 20 h 30	<i>Comité des Fêtes</i>
13 avril 2013	Marche de Biterne	<i>EOVI</i>
28 avril 2013	Troc'Plantes Place des Marronniers	<i>Comité des Fêtes</i>
12 mai 2013	Vide Grenier Bussy Albieux	<i>Sou des Ecoles RPI</i>
05 juillet 2013	Fête des Ecoles Salle des Fêtes 18 h 30	<i>Sou des Ecoles RPI</i>
17 août 2013	Vide Grenier semi-nocturne	<i>Comité des Fêtes</i>
18 août 2013	Animation Chansons Clos de Beauvoir	<i>Comité des Fêtes</i>
12 octobre 2013	Concours de Belote Salle des Fêtes	<i>ADMR</i>
08 décembre 2013	Marché de la Création Salle des Fêtes	<i>Comité des Fêtes</i>

*L'ensemble du conseil et du personnel municipal vous
souhaitent à tous une*



